

LE TEMPS

Commerce Lundi 25 mai 2009

Les ONG contestent les accords de libre-échange

Par D.S. Miéville, Berne

Le Conseil national aborde ce lundi 25 mai l'accord de libre échange avec la Colombie. Des organisations non-gouvernementales critiquent les bienfaits supposés de ces initiatives.

Le Conseil national se prononce ce lundi sur la ratification de l'accord de libre-échange conclu entre la Suisse et la Colombie ou plus exactement, comme la majorité de ces accords, entre l'AELE (Suisse, Norvège, Islande, Liechtenstein) et la Colombie. Cela n'a rien que d'assez habituel, dans la mesure où la Suisse a conclu seize accords de ce genre depuis 1992 et que plusieurs autres sont à divers stades de négociation.

L'élément nouveau est que la contestation menée par les ONG actives dans le domaine du développement contre les accords de libre-échange tend à s'accroître. Cette évolution a apparemment suffi pour que les Norvégiens, partenaires de la Suisse dans le cadre de l'AELE, décident d'attendre leurs prochaines élections législatives cet automne pour inscrire ce sujet à l'ordre du jour du Parlement. En Suisse, Alliance Sud a exercé un important lobbying auprès des conseillers nationaux. Les débats ont été longs et animés devant la commission des affaires étrangères et cette contestation devrait trouver un écho devant le plénum.

Alliance Sud et d'autres ONG, ainsi que les Norvégiens invoquent la mauvaise situation des droits de l'homme en Colombie pour justifier ces réticences à ratifier l'accord de libre-échange et entendent utiliser ce moyen pour faire pression sur le gouvernement du président Uribe.

On ne peut pas conclure un accord de libre-échange avec la Colombie sans évoquer la situation des droits de l'homme dans ce pays, argumentait récemment la porte-parole d'Alliance Sud, Bastienne Joerchel, lors d'un débat organisé par l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) à Genève. En étant le premier pays à ratifier un accord de libre-échange avec la Colombie (les Etats-Unis et le Canada ont signé mais pas encore ratifié), la Suisse ouvrirait une brèche inopportune.

Dans le même ordre d'idées, les Norvégiens ont exprimé une certaine réticence à négocier la protection de la propriété intellectuelle, dans un accord de libre-échange actuellement en discussion avec l'Inde.

D'une façon générale, les ONG portent un regard critique sur les accords de libre-échange, qui n'apporteraient que des gains minimes aux pays du Sud. S'agissant des produits agricoles, les droits de douane sont déjà très bas et cela ne change pas grand-chose de passer à des droits zéro. Les règles d'origine, indispensables pour obtenir des abaissements tarifaires dans les pays du Nord, sont trop compliquées à mettre en œuvre pour des administrations mal armées.

Tirant une large partie de leurs ressources des droits de douane, les pays du Sud paient trop cher l'abaissement de leurs tarifs, dans une relation qui maintient par ailleurs un cadre d'échange néocolonial.

Les accords de libre-échange sont très clairement des accords commerciaux, et l'on ne voit pas de quelle façon on pourrait y introduire des dispositions relatives aux droits de l'homme, répond le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Dans le cas de la Colombie, la Suisse est de toute façon impliquée dans cette problématique et mène un dialogue directement avec le gouvernement de

Bogota. Si l'on renonçait à importer une banane supplémentaire parce que des syndicalistes sont assassinés, est-ce que cela apporterait quelque chose à la population colombienne? s'interrogeait, toujours à l'IHEID, Didier Chambovey, secrétaire général adjoint de l'AELE.

A l'origine, c'est la Colombie qui, en compagnie du Pérou, a manifesté la première de l'intérêt pour des négociations de libre-échange avec la Suisse, les premières avec un Etat européen, dans le but évident de diversifier leurs relations économiques très axées sur les Etats-unis.

L'intérêt de la Suisse, ajoute encore Didier Chambovey, est bien loin de se limiter aux pays en voie de développement. Berne a exprimé dernièrement une satisfaction toute particulière à la signature d'un tel accord avec le Japon et n'a pas ménagé ses efforts pour entamer des négociations, encore exploratoires à ce stade, avec la Chine.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA